



# Les Matelles Autrement

Les frais engagés lors des campagnes électorales dans les communes de moins de 3500 habitants sont à la charge des candidats. Seuls l'affiche, les bulletins de vote et la profession de foi sont remboursés par l'État. Nous ne disposons pas des moyens de la mairie ; nous avons besoin de votre soutien. Vous pouvez nous soutenir en participant à cette cagnotte. L'argent collecté permettra de financer la campagne de la liste Les Matelles Autrement : les impressions (comme le programme), les frais postaux, les apéritifs lors des moments de rencontres et de convivialité en toute transparence.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/b1q5XXVy>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Bénédicte DEBECHE**